

MYRISTATE DE PROPYLENE GLYCOL
MYRISTATE MPG
SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Masse cireuse.
Ref. nr : REACH : PRE-REGISTERED
Nom commercial : MYRISTATE DE PROPYLENE GLYCOL
Numéro CAS : No CAS : 29059-24-3
Numéro EC : No CE : 249-395-3

Ce produit n'est pas classé par le CLP/GHS et ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire.
 Aucune mise à jour n'a été nécessaire à ce jour.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie cosmétique Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
 Z.A.C du Parc
 13 rue Louis Blériot
 FR- 77290 COMPANS
 T: +33 (0)1 64 77 76 27
Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Code(s) des classes et catégories de danger. Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucune dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
acide myristique, monoester avec propane-1,2-diol	: 100 %	29059-24-3	249-395-3		PRE-REGISTERED	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

SECTION 4 Premiers secours
4.1. Description des premiers secours

Premiers secours : Des rince-œil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
- Informations générales : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
- Contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
 Laver la peau avec de l'eau savonneuse.

MYRISTATE DE PROPYLENE GLYCOL
MYRISTATE MPG
SECTION 4 Premiers secours (suite)

- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
- **Ingestion** : Ne pas faire vomir.
Ne rien donner à boire.
Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation : Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Moyens d'extinction

- **Agents d'extinction appropriés** : Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Mousse.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

5.3. Conseils aux pompiers
Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Méthodes de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

MYRISTATE DE PROPYLENE GLYCOL**MYRISTATE MPG****SECTION 7 Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation : Eviter le contact avec les yeux.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage
Stockage : Stocker en fut en fer ou plastique avec vernis intérieur.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à température ambiante.
Conserver dans les conteneurs d'origine.

Stockage - à l'abri de : Sources de chaleur.
Humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Protection individuelle
- Protection respiratoire : Non requis.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. 89/696/CEE

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucune donnée disponible.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****9.1.a. Aspect**

Etat physique à 20 °C : Solide cireux.
Couleur : Blanc(he).
9.1.b. Odeur
Odeur : Léger (légère).
9.1.c. Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.
9.1.d. pH : Aucune donnée disponible.
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation
Point de fusion [°C] : Environ 27 - 32
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition : Aucune donnée disponible.
9.1.g. Point d'éclair
Point d'éclair [°C] : >180
9.1.h. Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité : Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures) : Aucune donnée disponible.

MYRISTATE DE PROPYLENE GLYCOL

MYRISTATE MPG

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.k. Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
9.1.l. Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
9.1.m. Densité relative	: Aucune donnée disponible.
9.1.n. Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: Insoluble.
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	: 5.57 (calculé)
9.1.p. Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.q. Température de décomposition	
Point de décomposition [°C]	: 300
9.1.r. Viscosité	: Aucune donnée disponible.
9.1.s. Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
9.1.t. Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Agents oxydants forts.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : CO

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: >5000
Irritation de la peau (lapin)	: Légèrement irritant pour la peau.

MYRISTATE DE PROPYLENE GLYCOL**MYRISTATE MPG****SECTION 12 Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Informations toxicologiques : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Information relative aux effets écologiques : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

MYRISTATE DE PROPYLENE GLYCOL**MYRISTATE MPG****SECTION 15 Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non requis.

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

DENEGATION DE RESPONSABILITE : La substance ou le mélange ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document